



030303030303
**DEPARTEMENT
DE L'INDRE**

**SYTOM de la
Région de
Châteauroux**
030303030303

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL**

Séance du 1^{er} octobre 2022

Convocation transmise
le : 23 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux - le samedi 1^{er} octobre 2022

Le Comité Syndical du SYTOM de Châteauroux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Châteauroux, sous la présidence de Monsieur Eric CHALMAIN son Président.

Nombre de Membres :

En exercice : 31
Présents : 18
Votants : 23

Etaient présents :

Éric CHALMAIN, Virginie ALAUME, Didier BARACHET, Eric BERGOUGNAN, Patrice BOIRON, Francis DAILLY, Catherine DUPONT, Didier DUVERGNE, Delphine GENESTE, Michel GEORJON, Tony IMBERT, Chantal MONJOINT, Jean-Michel MOREAU, Patrice PERRAT, Lionnel PERROT, Catherine RUET, François RULLAUD, Christophe VANDAELE

Résultats du vote

Voix « pour » : 23
Voix « contre » : 0
« Abstentions » : 0

Etaient absents et excusés ayant donné pouvoir :

Gil AVEROUS à Eric CHALMAIN
Annabelle LELONG à Michel GEORJON
Jean-Pierre NANDILLON à Delphine GENESTE
Gilles NEMPONT à Lionnel PERROT
Dominique TOURRES à Catherine DUPONT

Certifié exécutoire
Publiée ou notifiée le :
2 octobre 2022

Etaient absents et excusés

Pierre CHARON
Claire DE TARLE
Nathalie DIOT
Thierry EUMONT-CAMUS
Alexandre FILLONNEAU
Valentin MATHEY
Jean-Pierre PASCAUD
Jean-Marc SCHMITT

Dossier n° 2022-010-003

Objet : Marché pour l'enlèvement, le transport et le traitement des déchets issus des installations de transit

Dans le cadre de sa compétence traitement des déchets, le SYTOM de la région de Châteauroux a contractualisé, en 2018, via la passation d'un accord-cadre avec la société SUEZ pour l'enlèvement, le transport et le traitement des déchets résiduels et non valorisables issus des installations de transit du territoire.

Le marché arrivant à son terme le 30 juin 2023, il convient de prévoir une nouvelle consultation pour renouveler cette prestation.

Dans le cadre de ses relations partenariales issues de l'Entente Intercommunale, le Syndicat a pu constater que d'autres collectivités du département de l'Indre vont se retrouver « sans solution » pour le traitement de leurs déchets résiduels et non valorisables, notamment au regard de la fermeture annoncée de l'installation de Châtillon-sur-Indre en 2024.

Ainsi, compte-tenu de cette situation, il est envisagé de lancer une consultation sous la forme d'un groupement de commandes avec l'ensemble des collectivités. Cette constitution qui concernera que la partie traitement permettra de massifier les tonnes et espérer, ainsi, obtenir les meilleures propositions de coûts.

Afin de tenir compte des engagements contractuels de chacun avec leur prestataire actuel, la consultation prévoira un calendrier d'arrivée de chacune des collectivités.

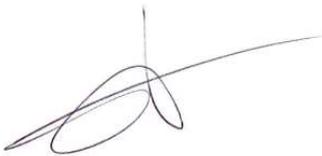
Enfin, dans un objectif de cohérence territoriale, il sera proposé que le SYTOM de Châteauroux soit désigné coordinateur du groupement de commande.

Au vu de la complexité et de la multitude de situations particulières, l'enlèvement et le transport des tonnes fera l'objet d'un autre marché dont le montage sera propre à chaque collectivité.

Après délibération, le comité syndical décide à l'unanimité :

- ✓ D'approuver le principe de renouvellement des marchés « enlèvement et transport » et « traitement des déchets issus des installations de transit »
- ✓ D'approuver le principe de groupement de commandes et la fonction de coordinateur du SYTOM de la région de Châteauroux
- ✓ D'autoriser le Président à engager les procédures de consultation
- ✓ D'autoriser le Président à signer tous documents relatifs à la passation des marchés.

La Secrétaire de séance



Virginie ALAUME

Le Président



Eric CHALMAIN

Pour extrait conforme

Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage.